

„ soit décidé par les Commissaires, ou que leurs
 „ Conférences auroient été rompues”.

Dans la première conférence que Mylord Al- 16. Mars
 bemarle eut avec les Ministres à Versailles, après 1751.
 leur avoir remis ce Mémoire, il s'en rapporta à
 Monsieur de P. lui-même, comme à un homme
 équitable, si Sa Majesté Britannique n'avoit pas
 les raisons les plus justes de se plaindre de la con-
 duite des François dans la Nouvelle-Ecosse, non-
 seulement sur ce qu'ils souvenoient les Indiens dans
 les outrages qu'ils commettoient continuellement,
 mais sur ce qu'ils agissoient ouvertement eux-mê-
 mes & particulièrement les Missionnaires, qui au
 lieu d'être les Ministres de Dieu & de la Paix, deve-
 noient les causes de tout le mal dont on se plaignoit.

Mylord répéta en même tems les plaintes sur
 l'affaire du Capitaine Howe, disant qu'il n'import-
 toit pas que l'assassinat fut commis par les Fran-
 çois, ou par ceux qu'ils avoient excités à le com-
 mettre; que c'étoit un pauvre subterfuge de le re-
 jeter sur les Sauvages, puisque la chose étoit fai-
 te sous les yeux des Officiers François avec les-
 quels Monsieur Howe avoit été en conférence, à
 leur propre réquisition; & qu'ils laissoient passer
 ce meurtre comme si de rien n'étoit.

Quelques jours après Mylord assura Monsieur 23. Mars.
 de P. que les plaintes venoient de tous côtés con-
 tre la conduite des Missionnaires, & que les Gou-
 verneurs & Capitaines des Forts François, agis-
 soient d'une manière cruelle & insoutenable; &
 il insista fortement sur la nécessité de les arrêter
 en cas que l'on souhaitât de conserver l'union qui
 subsistoit si heureusement entre les deux Cours.

Mr. P. repliqua, qu'il s'informerait sur ces plain- 23. Mars
 tes, & que pour les Missionnaires il les feroit re- 1751.
 primander.

Pendant l'Eté toutes les Conférences que les Mi- 2. Octob.
 nistres des deux Cours tinrent sur les affaires de 1751.